



## Enseignement optionnel d'EPS Classe de 2<sup>nd</sup>e, rentrée 2022

### Fiche demande d'inscription

Votre enfant sera inscrit définitivement en enseignement optionnel d'EPS, après réception de cette fiche dûment complétée, et après délibération de l'équipe pédagogique (nombre de place limitée à 24).

En s'inscrivant à l'enseignement optionnel d'EPS, votre enfant s'engage :

- A participer aux enseignements dispensés entre 13h et 16h00 le vendredi après-midi. La durée de cet enseignement pourra varier selon les activités et les déplacements nécessaires à leur pratique.
- A s'inscrire à l'UNSS de l'établissement (coût de 30€) et à participer ponctuellement aux activités proposées : au moins 4 mercredis après-midi dans l'année.

### Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription :

- 1) Bulletins scolaires des 3 trimestres.
- 2) Bulletin d'inscription à l'UNSS dûment complété : chèque et autorisation parentale.
- 3) Attestation de savoir nager complétée (fournie avec le dossier)

---

### Fiche à joindre au dossier

Au lycée Jean Renou  
1 Rue Jean Renou, 33190 La Réole



Collège fréquenté en 3<sup>ème</sup> :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

N° de téléphone :

Activité sportive pratiquée dans le collège au sein de l'UNSS :

Activité sportive pratiquée dans une association sportive non scolaire :

Nom de l'enseignant d'EPS de l'année en cours :